

Gestion capitaliste et crise sanitaire ... Comprendre pour mieux agir.

Les pays européens ont une dette qui correspond au déficit budgétaire réel ou fictif :

Le déficit de la France est de 98.1% de son PIB pour l'Italie il est de 136.2% et pour l'Espagne de 97.5%. Ces déficits sont financés par des obligations d'état à 10 ans.

Aujourd'hui, avec la crise sanitaire, il n'y a plus de limite, on peut emprunter autant que de besoin. Ces financements indirects sont fait par le biais des banques centrales nationales.

Le taux de l'emprunt est établi en fonction du degré de solvabilité de chaque pays. Ainsi l'Allemagne emprunte à - 0.4%, la France à +0.1%, l'Espagne à 0.7%, l'Italie à 1.5%.

L'union européenne a la main sur la politique économique et sociale de ses membres

en raison des traités en cours signés par les pays membres.

- Article 121 traités de fonctionnement (tfue)
- Grandes orientations des politiques économiques (gope)
- Avec pour boucler le tout le MES (mécanisme européen de stabilité)
- Cela revient à une prise de contrôle total
- Chaque état ne valide plus son budget on vous 'impose clés en main.

Chacun en aura compris le sens antidémocratique

qui enlève aux parlements

Réflexion :

L'euro et l'Union Européenne telle qu'elle s'est construite pourront ils résister à cette crise ?

Oui si les peuples acceptent de se soumettre comme le demande déjà le MEDEF et tous ces spécialistes économiques qui réclament la reprise et des mesures pour éviter la catastrophe économique. Mesures sans précédents de recul de société (citations de 1926)

Non si dans cette période le niveau de compréhension amène à une prise de conscience à partir du vécu des politiques de santé pratiquées simplement du vécu de chacun.

nationaux et donc aux citoyens le droit de légiférer, bloquant toute perspective d'avancée et allant dans le sens de libéralisation (privatisation) des transports, de l'énergie, de la santé, de la sécu et bien sur des retraites.

Les grecs peuvent en témoigner le souhait et la volonté de changement ont été écrasés par les banques qui pour financer l'économie à bout de souffle ont pris le contrôle direct du pays par le biais des commissaires européens.

Quel résultat ?

- Le gouvernement progressiste a été balayé par cette prise de contrôle.
- Pib 25% de moins
- Baisse des retraites de -20 à -40%
- Suicides +45%
- 35% de pauvres
- Un salarié sur 3 gagne 337 euros par mois

On pourrait dire : c'est la mise à mort d'un pays et d'un peuple, esclave des marchés financiers, voulu par les états membres.

Prudent devant ces milliards que l'on nous accorde (chacun aura compris la volatilité de ces sommes et leur utilisation) les états ont passé un accord qui n'est pas conforme aux traités pour sortir les dépenses de santé du système craignant une réaction populaire en les limitant à 2% du PIB soit 35 milliards. L'Italie quasiment en faillite lèvera 400 milliards pour couvrir 6% de ses besoins de santé.

On nous parle beaucoup du jour d'après.

2 voies s'ouvrent devant nous. Nous sommes au cœur d'un débat :

Quelle société voulons-nous ?

Quelle maîtrise citoyenne ?

Quel droit pour les nations et les citoyens d'être les maîtres de leur avenir ?

L'hécatombe du Covid-19 parmi les personnes âgées : **colère et indignation !**

Nos organisations de retraités expriment leurs plus vives appréhensions concernant le bilan humain et les conséquences de la crise sanitaire sans précédent, en particulier chez les personnes âgées. Alors que l'épidémie fait affluer les malades dans les services d'urgence, le matériel de protection des malades et du personnel fait défaut.

Les ravages du Covid 19 parmi les personnes âgées tournent en tragédie, que ce soit pour celles résidant en Ehpad, dans des structures d'accueil ou de soins, comme pour celles ayant recours à des structures de services à la personne pour leur maintien à domicile.

Cette scandaleuse tragédie a pris le visage d'une discrimination à l'égard des personnes âgées. En effet, jusqu'au 2 avril dernier, les décès des personnes âgées résidant en établissement n'étaient pas pris en compte dans le suivi statistique de la crise sanitaire. Nous sommes indignés par ce déni de l'éthique qui traduit un mépris vis-à-vis de cette catégorie de la population !

C'est dans les rangs des retraités qu'on comptera le plus de victimes, en EHPAD, à domicile, à l'hôpital. Pour enrayer la propagation de la maladie, l'urgence est de remédier à la pénurie de moyens, de personnels, de lits et de respirateurs dans les hôpitaux et, partout, de gants, masques, écrans faciaux, lunettes, blouses, gel hydro-alcoolique, ... afin que les personnels soignants et de service se protègent et protègent les résidents et patients.

Il est désormais urgent que l'ensemble des personnes âgées puisse avoir accès aux tests de dépistage permettant l'accès aux soins pour les malades et le déconfinement pour ceux qui ne le sont pas.



En effet, le risque d'isolement est dramatique notamment pour les retraités. Il accentue la perte d'autonomie pour les personnes âgées déjà fragilisées, tant dans les EHPAD, où les résidents sont confinés dans les chambres, que dans le suivi à domicile.

La responsabilité de cette situation incombe aux années de politiques d'austérité qui ont fini par gravement détériorer l'hôpital public, notre système de santé et de protection sociale, avec des conséquences très directes sur le nombre de lits, de respirateurs et de moyens de protection. La gestion de cette crise sanitaire se ramène en fait à la gestion de la pénurie !

Nous remercions tous les personnels de santé engagés dans cette lutte ainsi que tous les salariés en première ligne dans le fonctionnement des services publics et de l'approvisionnement.

Les retraités ne sont pas que les victimes en puissance du Covid 19 et rappellent qu'ils sont des citoyens à part entière qui participent aux tâches d'entraide et de solidarité. C'est le cas des retraités de la santé qui ont renforcé la réserve sanitaire.

Les retraité.es rappellent toute la pertinence de leurs revendications, exprimées à de multiples reprises au cours de nombreuses manifestations, rassemblements, pétitions, motions, ...

Nos revendications sont claires :

- Gants, masques FFP2 et FFP3, écrans faciaux, lunettes de protection, blouses d'isolement, gel hydro-alcoolique ... et la fourniture de tests de dépistages en nombre suffisant.
- Nous soutenons les revendications des personnels des EHPAD et des services d'aide à domicile comme celles des personnels hospitaliers, notamment les 40 000 embauches immédiates, d'autant plus que les conditions de vie et de santé des personnes retraitées, des personnes vulnérables ou dans le grand âge, en dépendent.



Ces revendications sont de la responsabilité des autorités publiques : État, Préfets, ARS, Conseils départementaux.

▸ Nous demandons au gouvernement, conformément à la loi du 30 juin 2004 relative à la solidarité et à l'autonomie des personnes âgées et personnes handicapées, d'ordonner aux préfets la mise en œuvre d'un Plan d'Alerte et d'Urgence.

▸ Nous exigeons :

- l'arrêt immédiat des politiques de restrictions budgétaires. Il faut d'urgence une loi rectificative pour le financement des besoins de santé, la relocalisation et la maîtrise publiques des productions des matériels de santé et des médicaments ;
- des investissements publics massifs pour l'hôpital public ;
- la prise en charge de la perte d'autonomie, à domicile et en établissement, à 100% par la branche maladie de la Sécurité sociale ;
- la création d'un grand service public de l'aide à l'autonomie et une loi grand âge et autonomie conforme à nos attentes.

Dans tous les départements, dont beaucoup sont déjà engagés, nous portons ces revendications auprès des organismes en charge de la santé publique (préfectures, Conseils départementaux, ARS) pour exprimer notre colère en exigeant un véritable changement de politique !

**Nous voulons que « l'après »
se construise avec plus de services publics
et encore plus de solidarité !**

Olivier Jouchter (UCR-CGT), Didier Hotte (UCR-FO), Daniel Delabarre (UNIR CFE-CGC), Marylène Cahouet (FSU), Gérard Gourguechon (UNIRS-Solidaires), Marc Le Disert (FGR-FP), Francisco Garcia (Ensemble & Solidaires – UNRPA), Michel Denieault (LSR).

Accord des ministres européens, logiciel libéral inchangé



Après des dizaines d'heures de négociations infructueuses au cours de la semaine, les ministres de l'économie de la zone euro ont réussi à se mettre d'accord sur une nouvelle réponse à la crise. Bruno Le Maire s'est de suite félicité de cet « excellent accord » à 500 milliards d'euros qui « marque un jour important pour l'Union Européenne ». Pourtant en y regardant de plus près, de nombreuses réserves doivent être soulevées.

Retour au mécanisme européen de stabilité (MES)

La partie la plus importante de ce plan porte sur des prêts aux États à hauteur de 240 milliards d'euros grâce au dispositif du mécanisme européen de stabilité, outil garant de la rigueur budgétaire.

Il s'agit d'un fonds abondé par les États et dont les prêts peuvent aller jusqu'à 2% du PIB maximum, soit environ 50 milliards d'euros pour la France.

L'avantage de ces prêts et qu'ils permettent d'abaisser les taux d'intérêts pour les pays en difficulté, cependant ils sont soumis à la condition de faire régner l'austérité ensuite. C'est un moyen de pression pour les institutions européennes de rappeler aux États leurs obligations budgétaires.

Un autre volet de l'accord est un fonds de garantie de la Banque Européenne d'Investissement pour des prêts aux entreprises allant jusqu'à 200 milliards. Rien de très innovant non plus ici, ce n'est qu'une extension d'instruments déjà mis en place dans de nombreux pays, notamment en France.

Enfin, 100 milliards doivent être levés par la Commission Européenne pour aider les États à financer les dispositifs de chômage partiel. Concrètement on sait peu de choses sur ces financements, notamment sur les conditions de remboursement.

« On est d'accord sur le fait qu'il faut se mettre d'accord »

L'une des raisons de satisfaction du Ministre de l'Économie Bruno Le Maire est notamment sur l'éventuelle création d'un fonds de relance européen qui pourrait être doté de 500 milliards d'euros selon lui. Mais rien n'a été

concrètement décidé sur ce point, les ministres n'ont pas le pouvoir pour cela et les points sensibles n'ont même pas été évoqués. Ils ont simplement obtenu que cela soit discuté entre les chefs d'États dans des réunions à venir. Ils se sont donc mis d'accord sur le fait qu'il fallait trouver un accord. Ni plus, ni moins. Il faut un début à tout diront les optimistes.

Les pistes plus progressistes éludées

Des instruments plus innovants et plus solidaires étaient en discussions et attendus par beaucoup de pays en difficulté. La question de la mutualisation des emprunts était une cause défendue par la France, l'Espagne ou encore l'Italie, très en difficulté.

Cela consiste à ce que les emprunts soient émis au nom de tous les pays de la zone Euro plutôt que pays par pays. Ainsi, les États en difficulté comme l'Espagne ou l'Italie bénéficient de la garantie de pays plus solides comme l'Allemagne ou les Pays-Bas afin d'avoir un taux d'intérêt plus faible. Bien que cela ne soit pas la panacée, cela aurait permis à ces pays d'alléger leur effort budgétaire et aurait été une marque de solidarité entre pays européens.

Enfin, le financement direct des États par la Banque Centrale Européenne (pour ne pas passer par les marchés financiers) comme va le faire l'Angleterre n'a pas été évoqué. Pas plus que la question de la monétisation de la dette, c'est-à-dire que la Banque Centrale Européenne prêterait aux États mais sans exiger de remboursement. Cela permettrait de ne pas augmenter la dette publique pour ne pas avoir à porter ce fardeau pendant des années, fardeau qui servira de justification aux politiques libérales de réduction des dépenses publiques.

Une fois de plus, la réponse européenne s'inscrit dans la continuité de la logique libérale et austéritaire. Chaque euro de dépense publique consenti aujourd'hui fera l'objet de sacrifices demain, telle est la doctrine européenne. Plutôt que l'autosatisfaction des

ministres actuels comme Bruno Le Maire, fions nous plutôt à la méfiance affichée par l'ancien ministre grec Yanis Varoufakis, qui a déjà fait les frais de cette doxa libérale.

Montreuil, le 10 avril 2020

En Europe la réponse des salariés(ées)

Déclaration commune des Organisations syndicales des régions des 4 Moteurs pour l'Europe (Auvergne-Rhône-Alpes, Bade-Wurtemberg, Catalogne et Lombardie) du 3 avril 2020

Pour une Europe Sociale et Solidaire, ensemble, engagé-e-s. hier aujourd'hui demain

Devant la crise sanitaire sans précédent où sont confrontés l'Europe et le monde, le Vendredi 3 avril 2020 les organisations syndicales CGIL - CISL - UIL de Lombardie, l'UGT et le CCOO de Catalogne, le DGB de Bade-Wurtemberg et la CFTC, CFDT, CFE-CGC, CGT, UNSA d'Auvergne-Rhône-Alpes se sont réunies par vidéoconférence, les 18 mars, puis le 3 avril.

Elles ont partagé la situation de leur pays respectif et elles se sont informées des initiatives prises par leurs organisations pour trouver des solutions afin de protéger la santé et l'emploi des travailleurs qui subissent la pandémie du Covid-19.

Ainsi, il est à souligner : ➤ **En Italie**, à l'initiative des organisations syndicales un protocole d'accord a été signé entre les partenaires sociaux et l'Etat, pour la santé et la sécurité des travailleurs, l'arrêt totale des entreprises en dehors des activités essentielles ; ➤ **En Allemagne**, le DGB intervient auprès des travailleurs frontaliers dans le Rhin Supérieur (France-Allemagne-Suisse) et Bodensee (Allemagne-Autriche-Suisse-Liechtenstein) ; ➤ **En Espagne**, l'UGT et les CCOO de Catalogne demandent des mesures économiques pour les entreprises et plus de social pour les travailleurs/euses (salariés (es) et autonomes) pour garantir leurs droits de travail et aussi le droit au logement, exprimant ainsi une grande préoccupation pour les

personnes les plus vulnérables (femmes, personnes immigrées, précaires, jeunes) ; ➤ **En France**, la CFTC, La CFDT, la CFE-CGC, la CGT et l'UNSA se mobilisent pour ne pas laisser les travailleur-euse-s trop souvent seul-e-s ou abandonné-e-s face à la crise sanitaire et en particulier les plus précaires ou celles et ceux employé-e-s dans les très petites entreprises. Nous agissons en priorité pour faire respecter la sécurité et la protection de la santé, pour obtenir des moyens pour les professionnels du soin et de la santé et pour faire respecter le droit du travail.

Nous sommes confrontés à deux situations, dans un environnement peu habituel : - Celle de répondre à l'urgence immédiate avec des mesures et des dispositions qui protègent et sécurisent la santé des travailleurs-euse-s - Celle de penser des propositions alternatives au rôle de l'Etat, de redimensionner notre système de santé et plus largement répondre à l'urgence sanitaire et climatique.

Les Organisations Syndicales des régions 4 Moteurs pour l'Europe décident d'échanger régulièrement, afin de faire le point de l'évolution de la crise sanitaire et des conséquences économiques, sociales pour le monde du travail et de construire des propositions pour le « jour d'après ».

Par ailleurs, nous avons retenu un programme de travail sur 2 thèmes, qui doit faire l'objet d'un séminaire de travail fin 2020/début 2021 sur : • Quel modèle de développement demain en Europe ? Dans nos 4 régions l'urgence sociale et climatique en lien avec les enjeux industriels, les services publics, les systèmes de santé et de protection sociale ainsi que les normes sociales. • Mobilités et migrations, travailleurs détachés, saisonniers, frontaliers : un défi pour l'Europe et dans les régions des 4 Moteurs pour l'Europe, une chance pour les territoires ?

Fait à Lyon le 3 avril 2020